

Département : **NORD**  
Arrondissement : **LILLE**  
Canton : **ARMENTIERES**

COMMUNE D'ERQUINGHEM-LYS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 23 MAI 2023

Envoyé en préfecture le 26/05/2023

Reçu en préfecture le 26/05/2023

Publié le

ID : 059-215902024-20230525-20230525DEL3-DE

20230523DEL3  
S<sup>2</sup>LO

**NOMBRE :**

De conseillers en exercice : 29

De présents : 28

De votants : 29

Pour : 29

Contre :

Abstention :

**OBJET :**

PROGRAMME DE RENOVATION  
DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC :  
MODIFICATION DU MONTANT  
ELIGIBLE AU FONDS DE  
CONCOURS METROPOLITAIN  
« BAS CARBONE ET TRANSITION  
ENERGETIQUE »

**DELIBERATION :**

Publiée le 25 mai 2023

Rendue exécutoire le 25 mai 2023

Adressée au contrôle de Légalité  
(Préfecture de LILLE DRCL) le 25  
mai 2023

Le maire certifie que le compte rendu  
de cette délibération a été affiché à la  
porte de la Mairie ;

Le : 25 mai 2023

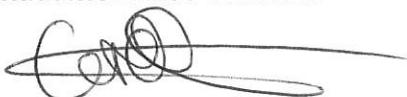
Et que la convocation du Conseil avait  
été faite

Le : 16 mai 2023

Le Maire  
D'ERQUINGHEM-LYS

Visa de la secrétaire de séance

Madame Alizée GRATIEN



L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mai,

Le Conseil Municipal de la commune d'ERQUINGHEM-LYS s'est réuni après convocation légale, salle de la « Lucarne » dans l'enceinte de l'Espace « Agoralys », 120 rue Delpierre, au lieu habituel des réunions du conseil, afin de tenir sous la présidence du Maire, sa séance plénière ;

**Etai(e)nt Présent(e)s, les Conseillers Municipaux :**

Madame Monsieur Alain BEZIRARD, Vincent DOUCHET, Laetitia PANIEZ, Jacky BOULINGUEZ, Karine PACCEU, Michel LANNOO, Christelle GRATIEN, Benoît OERLEMANS, Annie PREUDHOMME, Victor PACCEU, Pierre CAMPHYN, Olivier JOUCLA, Michael LEROY, Alban BEZIRARD, Jean-Pierre DUBURCQ, Valérie CLOUET, Marie-Claude ZAGULA, Christine BOCKAERT, Joelle LIESSE, François BIERVLIET, Danièle BENOIT, Ludovic HENZE, Caroline CHARPENTIER, Thomas DUGRAIN, Alizée GRATIEN, Lionel HOUZET, Marie-Maud CAMPHYN, Vanessa LARD,

**Etai(e)nt excusés avec procuration, absents :** Madame, Monsieur, Bénédicte VANHILLE, procuration donnée à Me Laetitia PANIEZ,

Madame Alizée GRATIEN a été désignée secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-5 du CGTC ;

Considérant les travaux de modernisation du réseau d'éclairage prévus rue du Biez, rue des Acquêts, rue Delpierre, au montant estimatif de 67.169 € H.T., cette opération était éligible au fonds de concours de la MEL au titre du bas carbone et de la transition énergétique.

Le programme de rénovation ayant évolué depuis lors, il est désormais envisagé le remplacement du parc de luminaires, d'horloges de commande astronomiques des rues suivantes : avenue Paul HARRIS, rue du Biez, rue Delpierre, rue du Puits, rue Dormoire, rue des Molfond, rue de l'Estrée, rue des Acquêts, au montant estimatif de 37.203 € H.T.

Après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire et en avoir délibéré ;

Le conseil Municipal décide à l'unanimité, de modifier les termes de modifier la délibération du 7 décembre 2022 sous la référence 20221207DEL3 portant sur une demande de subvention au titre du fonds de concours « bas carbone et transition énergétique », prenant en compte la situation géographique et le montant du nouveau programme de rénovation du réseau d'éclairage public établi.

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité, Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents correspondants.

Adopté Pour Ampliation

Le Maire

